

*Intervention du public*

pendant la suspension de séance du Conseil municipal du Kremlin-Bicêtre  
le 15 septembre 2022 au sujet du référendum d'initiative locale  
concernant le passage à la vitesse de 30 km/h sur les voies communales

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Je donne la parole au public. Il suffit de lever la main pour prendre la parole.

[REDACTED]

Je vous remercie. Mon propos se fera en deux temps — courts, rassurez-vous. Le premier se fera en tant que membre du bureau du Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau et le deuxième à titre personnel, qui n'engage que moi.

S'agissant de la question qui engage le bureau, on ne peut que se féliciter. Ce quartier de Mairie-Fontainebleau est traversé par l'avenue de Fontainebleau qui est quand même un problème. Certes, pour beaucoup, nous avons fait le choix d'habiter là, mais nous n'avons pas fait le choix de souffrir de cette avenue de Fontainebleau, qui n'est pas de la compétence de la commune. On ne peut donc être que d'accord. Nous avons d'ailleurs parlé de ce référendum au Conseil de quartier.

M. Jean-François Delage a parlé de la question de la mobilité qui est liée. Nous ne pouvons que nous en féliciter parce que nous en avons parlé avec insistance dans les conseils de quartier. Certes, on ne peut pas éliminer cette fameuse bande bleue très dangereuse. Cela dépend aussi du Conseil départemental qui traîne lamentablement les pieds, je trouve. Cela concerne la sécurité des gens.

(Je ne m'adresse à personne. Ne me dites pas à qui m'adresser. Je suis assez grand pour savoir. On ne va pas avoir ce rapport-là avec moi.) Cela ne veut pas dire qu'il faut que la Mairie arrête sa pression. Nous, les citoyens, nous pouvons peut-être l'aider pour que cette bande bleue soit définitivement enlevée. Pour l'instant, il y a des pots de fleurs, c'est très bien. Il y a un panneau de signalisation qui dit que c'est interdit. Mais il faudrait un jour en finir.

C'est mon intervention par rapport au Conseil de quartier.

À titre personnel, pour le référendum participatif, il y a le mot « participatif ». C'est un référendum local. C'est donc un référendum des gens de la cité. Je pense qu'aujourd'hui, en France, vu l'émergence de certaines idées nauséabondes, cela doit regrouper les gens de la cité, tout le monde, ceux de nationalité française, ceux de l'Europe et les autres aussi qui sont nombreux au Kremlin-Bicêtre. Je sais que l'on ne peut pas enfreindre la loi. Probablement que l'on ne peut pas ouvrir le référendum local à des gens qui ne sont pas dans ces deux critères.

J'en avais déjà parlé une fois lors d'une campagne électorale. On ne peut pas faire des choses illégales en tant que municipalité, mais on peut prévoir des petits dispositifs. Dans certains cas, comme les conseils des jeunes qui n'ont pas le droit de voter avant 18 ans, on peut prévoir de les interroger. Si on veut vivre ensemble, il faut donner à ceux qui ne sont ni français ni membres de la Communauté européenne le droit de participer à la vie de la cité. La question du 30 km/h intéresse tout le monde. C'est trop tard, mais, pour la prochaine fois, il serait bien que la municipalité imagine un scénario non pas pour enfreindre la loi, mais pour faire avancer une loi qui n'existe pas encore sur cette question de s'adresser à toute la cité, et prévoir, dans le référendum, la possibilité que les gens qui ne sont pas de nationalité française ou d'un pays de l'Europe puissent s'exprimer. C'est ainsi que l'on trouvera du lien et que l'on tordra le cou à toutes ces idées nauséabondes qui traînent dans notre pays et qui sont très embêtantes. Merci.

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Un autre membre de Conseil de quartier demande la parole.

[REDACTED]

Bonsoir à tous, mesdames et messieurs. Je suis aussi membre du bureau du Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau. Beaucoup de choses ont été dites. On approuve cette question posée aux habitants sur les 30 km/h. On est satisfaits que cette question puisse être posée.

Depuis que l'on est au bureau du Conseil de quartier, on a pu s'interroger sur ces questions d'apaisement, de vivre-ensemble, de partage de la voirie, etc. au Kremlin-Bicêtre. Vous l'avez dit tout à l'heure, c'est une ville particulière en termes d'implantation parce qu'elle est aux portes de Paris, entourée de l'A6, du périphérique.

On pense qu'une grande majorité des usagers de la route n'est pas forcément des habitants du Kremlin-Bicêtre, ce qui génère des nuisances par rapport au fait que certaines personnes utilisent les rues adjacentes et non les voies principales pour essayer de gagner un peu de temps. Cette proposition nous semble donc importante. Il serait intéressant aussi de se poser la question de la mise en application de ces 30 km/h. On sait évidemment que ce n'est pas uniquement en mettant des panneaux « 30 km/h » que, du jour au lendemain, tout le monde va rouler à 30 km/h. Comment la Ville va-t-elle communiquer sur ce point pour en tirer le plus de profit ?

Tout à l'heure, j'entendais qu'à la suite de cela, cette question était une espèce de démarrage ou, en tout cas, l'accélérateur de la Commission extra-municipale sur les mobilités. J'ai aussi entendu que tout cela avait pour objectif l'horizon 2030. Personnellement, quand j'ai entendu cela, j'ai été un peu déçu. J'espère en tout cas que des actions concrètes, qui apporteront plus d'apaisement au sein des quartiers et plus de sécurité pour l'ensemble des usagers de la route, seront menées non pas à horizon 2030, mais à horizon 2023, 2024 ou 2025. Il est important pour les habitants d'avoir des actions chaque année et, en tout cas, des choses qui avancent chaque année. On ne peut pas se dire aujourd'hui qu'à horizon 2030, on aura un Plan mobilité. Si, aujourd'hui, on se dit cela, en 2035, on n'aura peut-être pas encore de Plan mobilité. On espère vraiment que cela va bouger et que ce sera un accélérateur. Si ce n'est pas un accélérateur, il y a de fortes chances que les 30 km/h ne soient pas forcément bien appliqués parce que, derrière, il n'y a pas suffisamment d'actions mises en place qui viennent contribuer dans la globalité du Plan mobilité. Voilà ce que je voulais dire. Merci pour votre attention.

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Il y a quelqu'un derrière qui veut prendre la parole. Parlez bien fort. Je rappelle que les réunions de Conseil municipal sont publiques. Cela veut dire que vous pouvez y assister, mais qu'elles sont retransmises sur les réseaux sociaux de la Ville en direct. Vous avez la parole, monsieur.

[REDACTED]

Je vous remercie, monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus. Je suis très actif dans le mouvement associatif au Kremlin-Bicêtre. Je représente l'APF, association des paralysés de France. Ces associations œuvrent dans le champ du handicap. La régulation de la vitesse contribuera à la sécurité des personnes en situation de handicap. La population étant vieillissante aussi dans la ville du Kremlin-Bicêtre, cela favoriserait justement la protection des personnes en perte de mobilité. N'oublions pas qu'il y a aussi des poussettes qui traversent les rues. Cette mesure est nécessaire et importante pour nous. Nous souhaitons aussi que la municipalité aille plus loin pour aménager les voies en installant des signalisations en faveur de tous types de handicaps. Je peux citer les déficients visuels ou les malentendants qui traversent les voies. Des signalisations partout faciliteraient leurs déplacements dans les quartiers. Nous souhaitons avoir une ville kremlinoise qui soit inclusive, qui nous épargne des difficultés et que la voirie respecte vraiment le Plan de mobilité afin que les personnes en situation de handicap, les personnes en perte d'autonomie et les personnes en difficulté puissent être en sécurité et soient respectées dans la ville inclusive du Kremlin-Bicêtre. Je vous remercie, mesdames et messieurs les élus.

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Je précise que vous êtes représentant de l'APF sur la ville. À ce titre, vous siégez au Conseil d'administration du CCAS.

[REDACTED]

Je suis résident du Kremlin-Bicêtre depuis 26 ans. J'ai trouvé cette initiative intéressante, présentée en termes de question, pour dire oui ou non à la vitesse à 30 km/h. Le sujet est pertinent tel que je peux le lire dans ce prospectus. Il est précisé que les Kremlinois se prononcent sur le projet par oui ou par non. Je retiens le projet. Nous avons entendu quelques termes sur la mobilité. Comment est-ce qu'on va faire vivre cela ? Avec les 30 km/h, on voit immédiatement la voiture avec toutes les conditions qui vont avec. C'est également les cyclistes, les trottinettes et, bien évidemment, les piétons. En effet, avec la recrudescence de tous les moyens et de toutes les mobilités qui sont aujourd'hui proposés, eh bien, le piéton devient le parent pauvre. Je souhaiterais simplement qu'en vue de ce référendum, il puisse naître un projet et que les dispositions qui pourraient être retenues au travers des différentes discussions portées par le Conseil municipal trouvent des éléments qui soient planifiés, programmés et mis en œuvre, avec des dates, afin de donner des perspectives. Ainsi, quand on mettra son bulletin dans l'urne, on puisse dire : oui, je vote pour un projet qui prévoit telle étape et telle étape.

Bien évidemment, mettre en place des dispositions pour réduire la vitesse, c'est bien. Se posent des questions. On en a vu sur la mobilité. J'en pose une supplémentaire. On met en place des dispositifs. Mais comment contrôle-t-on ces dispositifs ? Il faudra aussi apporter des réponses. J'en veux pour preuve que des dispositions ont été mises en place pour le stationnement, sur l'avenue de Fontainebleau par exemple. On peut voir des incivilités continues et régulières. Comment prévoit-on de faire respecter des dispositions de cette nature quand on décide de passer à 30 km/h ? Que va-t-il se passer ? Je veux tout simplement du concret et que cela se traduise au travers de projets. Oui ou non pour le 30 km/h, mais je voudrais que, derrière la phrase « réduire à 30 km/h », on puisse mettre du contenu avec des échéances datées que l'on puisse apprécier. Je vous remercie.

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Je donne la parole à Mme la Présidente.

  
J'habite le haut du Kremlin-Bicêtre. Sur le haut, il s'agit d'un secteur pavillonnaire déjà en zone 30. Ma question est la suivante : que pensez-vous mettre comme moyens pour que ce soit respecté ? Dans notre quartier, cela fait longtemps que c'est en zone 30 et ce n'est jamais respecté. Les voitures passent très rapidement rue Léo-Lagrange, et de plus en plus.

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Y a-t-il d'autres citoyennes ou citoyens qui veulent prendre la parole ? Non.

Il y a aussi des questions en ligne. Je m'interrogeais sur le moment auquel nous allons en faire état pour le débat du Conseil municipal et l'information de toutes et de tous. Je vais demander à ce qu'une lecture soit faite.

**Questions posées en ligne par les Kremlinois :**

« Pourquoi le référendum ne concerne-t-il pas les voies départementales alors que la Police municipale est compétente sur les limitations de vitesse ? »

« Combien coûte l'organisation de ce référendum par rapport au nombre de voiries municipales concernées ? »

« Comment comptez-vous contrôler la limitation de vitesse ? »

**Jean-Luc LAURENT, Maire**

Il y a donc trois séries de questions posées en ligne. Y a-t-il des personnes dans la salle qui souhaitent prendre la parole ? Non.